



# Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS  
N°Siret : 447 821 182 00030



## *Commission Tourisme*

La commission se charge de participer aux réunions autour du Tourisme dans le département et apporte sa contribution à l'élaboration des projets pour le développement du tourisme à vélo sur tout le territoire Samarien.

Pour cela elle propose :

En association avec le Conseil Départemental, Somme Tourisme, Syndicat mixte Baie Somme Grand Littoral Picard, une multitude de pochettes, et cartes dans tous les offices de tourisme sur les randonnées, circuits, Voie Verte, Véloroute. Les parcours sont sur FFvelo (veloenfrance.fr)

Le Codep à en charge la gestion de nos Randonnées permanentes qui sont l'essence même du cyclotourisme : Autonomie -Tourisme - Culture et surtout du vélo en toute liberté sans contrainte de temps.

Pour promouvoir les activités cyclotouristiques du département le Codep 80 en association avec la Fédération Française de Cyclotourisme, le Conseil Départemental, Somme Tourisme et le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard.

Elle définira :

Les modalités d'un partenariat dans le cadre de la promotion et la valorisation des itinéraires cyclotouristiques.

Le Codep seul peut valider les circuits auprès de la FFCT, celle-ci se chargeant de la diffusion des circuits et des informations s'y rapportant sur le site Internet [www.veloenfrance.fr](http://www.veloenfrance.fr) au format téléchargeable (PDF et/ou GPX, gratuitement à tous publics.